Numéro de l'acte	2016-89-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.4

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

QUESTION N°2016-89

URBANISME : Bilan des cessions-acquisitions pour l'année 2015 – Annule et remplace la délibération 2016-49 du 07 avril 2016

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Conformément aux dispositions de l'article L2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants, par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

En application de la règlementation susvisée,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'approuver le bilan ci-joint des acquisitions et cessions immobilières pour 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 28 Avril 2016

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT

Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2015
(Article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Acquisitions

La ville n'a réalisé aucune acquisition durant l'année 2015.

Le montant total des acquisitions réalisées et payées par la ville en 2015 s'élève donc à : 0 €.

Cessions

La ville a cédé la parcelle cadastrée C 2059, d'une contenance de 397 m², sise 8 rue La Fontaine, par acte en date du 5 décembre 2014, au profit de Monsieur Mustapha OUMARS et Madame Pascaline COOLEN pour un montant de 110 000 €.

La ville a cédé les parcelles G 3 et G4, sise 52 rue Anatole France à Arques, d'une contenance respective de 262 m² et 1 020 m², par acte en date du 26 mai 2015, au profit des Consorts CADART, pour un montant de 45 000 €.

La ville a cédé la parcelle G 5, sise rue Anatole France à Arques, d'une contenance de 620 m², par acte en date du 8 octobre 2015 au profit de Madame OKERMAN Mauricette, pour un montant de 13 500 €.

Le montant total des cessions réalisées et payées à la ville en 2015 s'élève à : 168 500 €.